Municipalité de

Sainte-Cécile-de-Lévrard

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par la soussignée, Valérie Giguière, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, de la susdite municipalité.

QUE, lors de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard tenue le 1er décembre 2020, un avis de motion a été donné de l'adoption, à une séance ultérieure, du règlement sur la rémunération des élus municipaux, dont le projet a été déposé et présenté séance tenante ;

QUE le règlement numéro 2021-01-01, une fois approuvé, aura pour effet de remplacer le règlement numéro 2020-01-01 et ses amendements ;

QUE le projet de règlement numéro 2020-01-01 vise à établir la rémunération de base et l'allocation des dépenses du maire et des conseillers et stipule que :

- La rémunération de base annuelle proposée est de 4 350.31 $. Cette rémunération est actuellement de 4 223.60 $;
- La rémunération de base annuelle proposée pour les conseillers est de 1450.10 $. Cette rémunération est actuellement de 1 407.87 $;
- Chaque élu aura droit à une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié du montant de sa rémunération de base. L'allocation de dépenses du maire passera donc de 2 111.80 $ à 2 175.16 $ et celle des conseillers passera de 703.93 $ à 725.05 $;
- La rémunération des élus sera indexée de 3% annuellement ;
- Le règlement aura un effet rétroactif au 1er janvier 2021

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce projet de règlement au bureau de la soussignée, au bureau municipal, au 235, rue principale, Sainte-Cécile-de-Lévrard, sur les heures d'ouverture.

QUE l'adoption de ce règlement est prévue lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 11 janvier 2021, à 20h, dans la salle Éric-Côté.

Donné à Sainte-Cécile-de-Lévrard, ce 16e jour de décembre 2020.

Valérie Giguière
Directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(articles 335 et 346 du Code Municipal)

Je, soussignée, résidant à Deschaillons-sur-Saint-Laurent certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil seizième jour de décembre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 16e jour de décembre 2020.

Valérie Giguière
Directrice générale/secrétaire-trésorière par intérim

235, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Lévrard (Québec) G0X 2M0
Téléphone : 819 263-2104 ▪ Télécopieur : 819 263-1043 ▪ Courriel: info@munstececilelvrd.ca